

**TABLEAU DES FORFAITS CHASSE OFFERTS - SAISON 2008  
RÉSERVE FAUNIQUE DE PORT-CARTIER - SEPT-ÎLES**

Zones	Nombre de jours		Chasse original			Chasse original familiale				
	6	13	Période*	Chalet	Camp	Camping	Période*	Chalet	Camp	Camping
1		X	1,3	X						
2	X		2,3,4	X			1	X		
3	X		2,3,4		X		1		X	
4	X		2,3,4			X	1			X
5		X	1,3		X					
6	X		4	X			1,2,3	X		
7		X	1,3			X				
8	X		2,3,4			X	1			X
9	X		1,2,3,4			X				
10		X	1,3			X				
11	X		2,3,4			X	1			X
14		X	1,3			X				
15		X	1,3			X				
16		X	1,3			X				
17	X		2,3,4	X			1	X		
18	X		1,2,3,4	X						

\*PÉRIODE 1 DU 6 SEPTEMBRE 2007 AU 12 SEPTEMBRE 2008

\*PÉRIODE 2 DU 13 SEPTEMBRE 2007 AU 19 SEPTEMBRE 2008

\*PÉRIODE 3 DU 20 SEPTEMBRE 2007 AU 26 SEPTEMBRE 2008

\*PÉRIODE 4 DU 27 SEPTEMBRE 2007 AU 03 OCTOBRE 2008

**Note:** Les chasseurs ont la possibilité de récolter soit un mâle, une femelle ou un veau.

1. Pendant votre séjour de chasse, il est permis de chasser le petit gibier et l'ours noir. Cependant, il faut être détenteur de permis de chasse provinciaux. De plus, la pêche à la truite sera permise sur différents plans d'eau de votre zone (à vérifier lors de votre enregistrement).
2. Tout-terrain : l'utilisation de véhicule tout-terrain est autorisée dans le chemin principal et dans les chemins secondaires.
3. Dans certaines zones, des embarcations sont installées au débarcadère. Vous pouvez les utiliser, mais vous devez les remettre au même endroit.
4. Nous avisons tous les chasseurs que dans certaines zones de chasse, les autochtones se livrent à des activités de chasse, de pêche et de piégeage.
5. Les zones de chasse 3, 4 et 5 sont accessibles seulement en embarcation.
6. Certaines zones de chasse sont équipées de caches, de miradors et de refuges.

**BUREAU ADMINISTRATIF DE LA RÉSERVE : TÉL : 418 766-2524 FAX : 418 766-2921**